

Motion

concernant l'encouragement du ferroutage sur le tracé Vallorbe - Lausanne - Martigny - Brig - Simplon

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les nombreux et récents embouteillages sur l'axe du Gothard ;
- la prochaine réouverture du tunnel du Mont-Blanc ;
- les oppositions et les réserves exprimées dans la motion 1375 quant à l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc aux poids lourds ;
- l'importance de proposer des solutions alternatives au trafic des camions à travers les Alpes ;
- la nécessité, dans ce but, de développer le ferroutage ;
- le potentiel de l'axe ferroviaire Vallorbe - Lausanne - Martigny - Brig – Simplon ;
- l'absence cependant de tunnels au gabarit européen B+ dans le secteur situé entre Vallorbe et Martigny ;
- l'impossibilité, pour l'instant, de mettre les containers “ High Cube ” et les camions sur le rail ;
- le fait que les CFF ne prévoient l'augmentation du gabarit de ces tunnels qu'en 2007 ;

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir auprès du Conseil fédéral afin que le ferroutage soit encouragé sur l'axe Vallorbe - Lausanne - Martigny - Brig – Simplon ;
- à intervenir auprès du Conseil fédéral afin que les mesures nécessaires soient prises pour que les gabarits des tunnels ferroviaires entre Vallorbe et Martigny soient adaptés, bien avant le délai prévu, aux standards européens.